



Infos Chavannes

Lettre d'informations communales • Avril 2014

Chers habitants,

Avec plus de 84% de moyenne sur les deux tours des municipales, mes premiers mots sont pour tous les Chavannais qui, avec cette participation, ont témoigné leur intérêt pour la vie de notre village. Par vos suffrages, vous avez choisi de confier les destinées de la commune à une nouvelle équipe qui vous exprime ses plus sincères remerciements pour la confiance que vous lui avez accordée. J'ai une pensée particulière pour les candidats malheureux qui m'ont soutenu ces derniers mois et qui n'ont pas été élus.

Lors de sa séance du 4 avril 2014, le nouveau conseil municipal m'a confié la fonction de maire de Chavannes sur l'Etang. Bien qu'âgé de 32 ans et plus jeune maire du Sundgau, je mesure pleinement la responsabilité et la complexité de la tâche qui m'ont été confiées. Je n'oublie pas non plus l'héritage laissé par mes prédécesseurs. Aussi je tiens à assurer à chacun d'entre vous mon engagement le plus total afin de mener à bien l'action communale au cours des six prochaines années.

Pour ce faire, je serai notamment entouré de trois adjoints partageant la même vision et la même envie que moi pour construire Chavannes 2020. **Chantal BOURQUARD** a été élue première adjointe et est déléguée aux missions liées à l'action sociale et à la vie associative. **Xavier GUIGON** a été élu second adjoint et est chargé des dossiers sur la voirie, les infrastructures, l'urbanisme, la sécurité et les espaces verts. Enfin **Jean-Pierre THEVENOT** a été élu troisième adjoint et traitera des dossiers liés à l'environnement et au développement durable, à la gestion des forêts et des eaux usées, à la chasse et à la pêche.

Comme au moment de tout changement, les espoirs et les attentes de chacun sont élevés. 2014 s'annonce d'ores et déjà intense : le projet de clinique vétérinaire doit encore être revu afin de garantir les intérêts de notre commune, les travaux de sécurité rue du Jura sont plus que jamais à l'ordre du jour, la réforme des rythmes scolaires reste un enjeu majeur de la prochaine rentrée. Ainsi je compte sur l'investissement de toute l'équipe municipale afin de privilégier l'intérêt de Chavannes.

Au nom de la municipalité, il me reste à vous souhaiter de joyeuses fêtes de Pâques.

A très bientôt

Très cordialement

Le Maire, Vincent GASSMANN

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau conseil municipal a été installé le vendredi 4 avril 2014 à 20 heures et se compose selon le tableau suivant:

Vincent GASSMANN, maire

Chantal BOURQUARD, 1^{ère} adjointe

Xavier GUIGON, 2^{ème} adjoint

Jean-Pierre THEVENOT, 3^{ème} adjoint

Marie-Madeleine CLAUDE, *conseillère*

Christian WININGER, *conseiller*

Robert BEZILLE, *conseiller*

Sébastien MARTIN, *conseiller*

Philippe HERBELIN, *conseiller*

Jean-Charles ANTOINE, *conseiller*

Dominique GERBER, *conseiller*

Cyril DIEFFENBACHER, *conseiller*

André THEVENOT, *conseiller*

Stéphanie HUSSON, *conseillère*

Michel KANMACHER, *conseiller*

INFORMATIONS PRATIQUES

➔ FERMETURE DE LA MAIRIE

Nous vous informons que la mairie sera fermée **du 22 avril au 25 avril 2014 inclus**.

Une permanence sera néanmoins assurée **mardi 22 et vendredi 25 de 18h à 19h**.

➔ SECOURS CATHOLIQUE : ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES



Et si on invitait un enfant à la maison cet été ?

Si vous êtes prêts à partager les joies des journées estivales simples et gaies avec un enfant « défavorisé » qui ne part jamais en vacances, invitez-le chez vous. Il aura entre 6 et 10 ans et sera heureux que son rêve devienne réalité.

Les dates des séjours sont soit **du 7 au 28 juillet 2014** soit **du 31 juillet au 14 août 2014**.

Les bénévoles du secteur sont là pour répondre à vos interrogations.

Contactez-les rapidement :

Geneviève SOLDERMANN – 03 89 25 13 06 et Françoise COFFYN – 03 89 25 37 08.

AGENDA

Lundi 21 avril – Journée de pêche à la truite

Organisée par l'association de pêche « la Loutre de la Porte d'Alsace », réservée uniquement aux membres munis de la carte annuelle.

Samedi 26 avril – Loto de Printemps

Organisé par l'AEP à 20h30 au Centre Jean Barthelemy.

Renseignements et réservation auprès de Mme Danie BROSOLO au 03 89 25 27 30.

Dimanche 18 mai – Marché aux Puces

Organisé par l'AEP de 7h à 17h. Renseignements et réservations auprès de Nadine MERCELAT au 03 89 25 26 32 ou au 03 89 25 27 30.

Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux, la secrétaire de mairie et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent de joyeuses fêtes de Pâques !

